

Synthèse du séminaire de présentation du programme de moyen terme 2024-2028 Bercy, 3 avril 2024

Patrice Duran a indiqué en ouverture que ce séminaire est destiné à présenter les travaux à venir et les thématiques à l'aune desquelles le CNIS devra examiner les opérations statistiques prévues, dans un contexte de fort développement des possibilités d'appariements d'enquêtes et de données administratives, et alors que le CNIS fête cette année ses 40 ans. Il a souligné le travail de réflexion largement concertée du CNIS sur les enjeux actuels de l'action publique, notamment sur les territoires. La transition écologique, devant nous, supposera une interconnexion entre tous les acteurs sociaux, dans le but de coordonner l'action, pour maîtriser à la fois ce qui se passe et ce qu'il faut faire.

Dominique Francoz, chargée d'élaborer le **programme de moyen terme** au secrétariat général du CNIS, est revenue sur sa préparation, depuis les premiers éléments de bilan discutés à l'automne 2022 jusqu'à l'adoption des avis par le Conseil réuni en assemblée plénière le 23 janvier 2024. Les modalités de la concertation ont été variées, s'efforçant d'impliquer un large public, au-delà des membres les plus actifs du Cnis. Il en a été rendu compte tout au long de l'année 2023 dans les commissions et au bureau.

Les avis généraux correspondent à des priorités nouvelles (transition écologique, inflation/niveau de vie) et à des thèmes fédérateurs (santé, enjeux générationnels, inégalités/territoires). Différentes thématiques ont émergé des réunions de *focus groups* : emploi/chômage, déterminants de santé, accès aux données/fiabilité/appariements, lien santé-environnement, handicap. La plupart de ces thèmes ont été repris dans un ou plusieurs avis généraux ou de commission.

D'après les présidents de commission interrogés, les principaux enjeux de moyen terme pour la statistique publique sont les appariements, l'utilisation de données privées et la concurrence entre ces données et les statistiques publiques. Pour Antoine Bozio, président de la commission Services publics et services aux publics, c'est le rôle du Cnis que d'aider à sortir du traitement de données en silo, pour étudier des questions aussi centrales que les trajectoires des jeunes du monde éducatif au monde professionnel, en promouvant les appariements et un travail collaboratif entre différents services de la statistique publique.

Lors de la discussion, la CGT a rappelé sa demande qu'un groupe de travail du Cnis soit créé sur le thème de la santé, regroupant professionnels de la statistique et acteurs sociaux, pour y discuter collectivement des besoins et des attentes. Mireille Elbaum a fait observer que la santé est l'un des secteurs dans lesquels les statisticiens ont récemment fait le plus de progrès, en termes d'appariements croisés, mais que la principale difficulté réside dans la forte dispersion de la production de données du fait de multiples acteurs.

Une **première table ronde était consacrée à la mesure de l'inflation et du coût de la vie**. Aurélien Daubaire (Insee) a rappelé en introduction que l'indice des prix (IPC) est diffusé de façon très détaillée, avec plus de 250 séries mis à disposition chaque mois et plus de 360 séries chaque année. Il est aussi diffusé par catégorie de ménage, ce qui a permis à l'Insee d'apprécier d'abord comment la hausse récente des prix de l'énergie avait pesé sur les ménages des zones les moins urbanisées, puis comment elle avait pesé sur les ménages les plus âgés. Pierre-Yves Cusset a ensuite évoqué l'étude qu'il a menée à France Stratégie sur l'impact de l'inflation sur les ménages en fonction de leurs principales caractéristiques, utilisant l'enquête Budget de famille ainsi que des indices de prix à un niveau fin. Elle montre que ce sont les ménages les plus pauvres qui ont subi le prélèvement le plus important relativement à leurs ressources. Pierre Concialdi, chercheur à l'Ires, a fait observer que l'inflation, comme le chômage, fait partie des phénomènes économiques dont les ménages ont une expérience très concrète ; il est donc important que l'indicateur retenu pour rendre compte de la

hausse des prix soit aussi proche que possible de la réalité de cette perception. De son point de vue, la diffusion de deux indices de prix (IPC national et IPCH, indice harmonisé entre pays européens) est perturbante pour les utilisateurs, en particulier les acteurs sociaux qui mènent des négociations, et l'indice européen donne une meilleure mesure des dépenses réelles des ménages. Thibault Decruyenaere, de l'Insee Hauts-de-France, et Grégory Marlier, de la Région Hauts-de-France, ont illustré la manière dont leur région et ses différents territoires sont exposés à l'inflation, compte tenu des caractéristiques de l'habitat, des déplacements et des modes de consommation, invitant à développer la connaissance fine des disparités territoriales, en matière de localisation des dépenses de consommation, au besoin en exploitant des données à haute fréquence (trace mobiles, transactions avec cartes bancaires). Le bon ciblage des politiques publiques en dépend.

Dans les échanges qui ont suivi, deux demandes ont été adressées à la statistique publique : tenir davantage compte des dépenses contraintes induites par la présence d'enfants à charge, ce que l'analyse par unité de consommation ne permet pas (Unaf) ; objectiver davantage les effets de gamme, car les ménages ne consomment pas tous les mêmes catégories de biens (F. Jany Catrice). Le directeur général de l'Insee a convenu que des progrès restent à faire pour documenter le sujet de la qualité des produits selon la catégorie de revenus. Il a fait observer par ailleurs que le choix de l'indice à privilégier relève d'un choix politique et non technique.

La **seconde table ronde s'est penchée sur l'impact de la transformation numérique sur les formes d'organisation et les conditions de travail**. Cédric Audenis (France Stratégie) a souligné les multiples dimensions et le caractère ambivalent du numérique : à la fois une aide pour réaliser son travail et un facteur d'intensification du travail, dans un contexte assez paradoxal de ralentissement de la productivité. Pour Vincent Mandinaud (ANACT) les études ne permettent pas d'affirmer que le numérique fait toujours gagner du temps, mais il permet de travailler en asynchrone, la principale difficulté concernant l'usage de données parfois parcellaires. Charles Parmentier (CFDT) a fait le constat d'un manque de dialogue social sur le déploiement des outils numériques, du fait de la complexité technique du sujet, de la réticence des directions à discuter de sujets stratégiques, et du manque de compétence des acteurs du dialogue social. Eric Pérès (Force Ouvrière Cadres) a relevé cinq enjeux qui doivent être débattus : l'emploi dont les formes se diversifient, les conditions de travail en forte évolution, le management de plus en plus désincarné, la valeur créée et ce qu'elle devient, et la liberté mise sous tension par les possibilités de contrôle et de supervision qu'offrent ces outils. Fabien Guggemos a rappelé les publications récentes de la Dares sur le sujet et la richesse des enquêtes Conditions de travail menées depuis 1978, pour documenter la diffusion progressive des contraintes de rythme, contribuant à l'intensification du travail et au développement des risques psycho-sociaux. Nathalie Greenan, chercheuse au Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET), a invité à sortir d'une vision techno-déterministe du numérique, car ce sont aussi les utilisateurs qui déterminent les usages. L'utilisation efficace d'un nouvel outil suppose un apprentissage collectif, lié aux pratiques organisationnelles mises en œuvre dans l'entreprise, ainsi qu'aux outils de gestion mobilisés.

Les participants à la table ronde ont souligné le besoin de documenter la formation aux outils numériques, la pratique de la déconnexion, l'usage de software (chatbot), les dispositifs de supervision dans les entreprises et aussi le besoin de données plus fines sur le dialogue social dans ce domaine. Mesurer les usages des outils numériques, souvent évolutifs et foisonnants, et leur impact sur les conditions de travail est un défi qui suppose la mise en place de dispositifs d'observation innovants mobilisant l'appariement de plusieurs sources.

Dans la discussion, Mireille Elbaum a rapporté des travaux montrant comment des outils numériques peuvent à la fois contraindre les conditions de travail d'opérateurs en contact avec le public et la qualité de la réponse apportée à ce dernier, générant une réelle souffrance des salariés et usagers.

Jean-Luc Tavernier est revenu dans sa **conclusion** sur les principales demandes, parfois difficiles à satisfaire par la statistique publique, notamment sur la qualité des services publics ou encore les politiques publiques des collectivités locales. Sur la santé, une intercommission pourrait être une étape utile. Outre les nombreux thèmes qui ressortent dans le moyen terme du Cnis (travail non rémunéré, personnes âgées en institution, aidants, comportements de sobriété, souveraineté, biodiversité, etc.), deux sujets importants n'y figurent pas : la charge administrative pesant sur les acteurs économiques, et les émissions de carbone sur le territoire, jusque-là hors du champ de la statistique publique.